



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 45369

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les produits chinois contenant des ingrédients d'origine laitière. En effet, après la découverte de produits chinois contaminés à la mélamine, les mesures d'embargo aux frontières européennes ont été durcies. Toutefois, des biscuits et des bonbons chinois contenant de la poudre de lait et commercialisés dans divers États membres se sont révélés contaminés. En conséquence, il lui demande de lui préciser si un embargo a bien été mis en place concernant ces produits et, si ce n'est pas le cas, si le Gouvernement entend prendre des mesures pour éviter que ces produits ne se retrouvent sur le marché français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45369

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3030

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)